ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inégalités d'accès aux traitement contre le SIDA

Question écrite n° 2773

Texte de la question

M. Pierrick Courbon attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la persistance des inégalités d'accès aux traitements dans la lutte contre le VIH/SIDA, à l'échelle internationale. La récente Journée mondiale de lutte contre le VIH/SIDA, célébrée le 1er décembre 2024, a rappelé la nécessité d'alerter sur ces inégalités qui continuent d'exister dans le monde entier. En effet, bien que des avancées notables aient été accomplies ces dernières décennies, le monde n'est toujours pas sur la bonne voie pour éradiquer le VIH/SIDA d'ici 2030. En 2023, 630 000 personnes sont décédées des suites du VIH/SIDA et 1,3 million de personnes ont été infectées, une situation qui reste alarmant, d'autant plus que, dans 28 pays au moins, le nombre d'infections continue d'augmenter. L'arrivée du traitement Lenacapavir, efficace et simplifié, est un espoir. Selon les derniers essais réalisés, il est efficace à 100 % chez les jeunes femmes cisgenres et à 96 % chez les hommes cisgenres, transgenres, non binaires qui ont des rapports avec des hommes, une efficacité supérieure de 79 % à la PrEP orale. Cependant, le laboratoire Gilead a annoncé, en octobre 2024, que ce traitement, prometteur dans la prévention du VIH, ne sera pas accessible dans sa forme générique dans de nombreux pays pourtant fortement touchés par le VIH. Face à ces inégalités dues à des logiques commerciales, l'intervention des organismes multilatéraux comme le fonds mondial et Unitaid est cruciale. Unitaid a d'ailleurs exprimé sa volonté de collaborer pour rendre le Lenacapavir accessible aux populations les plus vulnérables. Dans un contexte de coupes budgétaires avec notamment une réduction excessive de l'aide publique au développement, il est essentiel de rappeler l'importance de la France dans la solidarité internationale et son rôle dans le soutien à un accès égal aux soins médicaux. Unir les forces pour éradiquer le VIH/SIDA est dans l'intérêt de tous. Aussi, il souhaite savoir quelle place la lutte contre le VIH/SIDA occupe parmi les priorités internationales de la France, comment la France compte renforcer le soutien aux institutions multilatérales de santé mondiale, telles qu'UNITAID, le fonds mondial et l'OMS et, face à des coupes budgétaires drastiques, quels moyens la France mobilisera pour lutter efficacement contre les inégalités d'accès aux soins et aux traitements à l'échelle mondiale.

Texte de la réponse

La France est l'un des premiers pays à mener une action internationale de lutte contre le VIH/sida, fondée sur les valeurs de solidarité et d'accès universel aux traitements et accompagnée d'un effort financier à la mesure des enjeux. Elle le démontre notamment par ses engagements multilatéraux depuis le début des années 2000. La France a été l'un des membres fondateurs du Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, et d'Unitaid, organisation tournée vers l'accès à l'innovation en santé et qui participe à la lutte contre le virus du sida, avec une contribution cumulée de plus de 9,4 milliards d'euros depuis la création de ces deux institutions : elle est le 2e contributeur historique au Fonds mondial et le contributeur majoritaire à Unitaid. Des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine, notamment dans la mise au point et la distribution de moyens de prévention, d'outils diagnostics et de traitements plus ciblés, efficaces et adaptés aux populations en ayant le plus besoin. Grâce à ces engagements, la France a participé au développement et à la distribution à large échelle et à très bas prix de tests, de moyens de prévention et de traitements du VIH. En 2023, plus de 25 millions de personnes ont bénéficié de traitements à travers le monde, et plus de 54 millions de tests ont été réalisés. Néanmoins, ces travaux sont loin d'être terminés. Malgré nos efforts constants, de nombreux défis

restent à relever pour mettre fin à la pandémie de VIH - et la question de l'accès durable et équitable aux traitements et innovations en fait partie, notamment pour les personnes qui en ont le plus besoin. Pour le garantir, il faut notamment réunir : un soutien continu à la recherche et à l'innovation, l'amélioration durable des marchés et des systèmes d'approvisionnement en produits, la levée des obstacles effectifs de l'accès aux traitements par le respect des droits de l'Homme, le renforcement des systèmes de santé, une appropriation nationale pour permettre la distribution durable des traitements des relais au sein des communautés touchées pour favoriser l'adhésion des patients aux traitements. La lutte contre le VIH reste aujourd'hui l'une des priorités de la stratégie française en santé mondiale (2023-2027), dont l'un des objectifs est de poursuivre et d'intensifier la lutte contre les maladies infectieuses, et dont le cinquième axe vise à renforcer l'accès équitable à la santé. Alors que de nouveaux traitements porteurs d'espoirs continuent d'émerger, la France est déterminée à poursuivre son engagement en faveur de la lutte contre le VIH/sida, avec pour objectif de garantir un accès équitable aux soins médicaux.

Données clés

Auteur : M. Pierrick Courbon
Circonscription : Loire (1re circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2773
Rubrique : Maladies
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 décembre 2024, page 6533
Réponse publiée au JO le : 15 juillet 2025, page 6388